



Générateur photovoltaïque raccordé au réseau module intégration au bati QUALIPV BAT

FR-FOR-48 26 0008

PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

La formation Générateur photovoltaïque raccordé au réseau -module intégration au bâti – QUALIPV BAT concerne les fondamentaux du photovoltaïque en bâtiment, avec un focus sur les installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau en toiture. Elle porte sur les principes de fonctionnement, les composants, les spécificités techniques, les exigences réglementaires et les règles de sécurité liées aux installations photovoltaïques, dans le respect des exigences de qualité et de conformité du secteur.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système solaire Photovoltaïque raccordée au réseau : estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu, choisir un système adapté et répondant aux besoins du client, réaliser l'installation dans les règles de l'art

PROGRAMME DE LA FORMATION

Déroulé pédagogique QUALITENR :

Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité

Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque

Expliquer les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau

Savoir choisir une configuration en fonction de l'usage et du bâti

Connaître le module photovoltaïque

La protection des biens et des personnes

Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture

Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïques

Programme détaillé :

Jour 1 :

Accueil des stagiaires

– Présentation des participants et du formateur

– Recueil des attentes et des besoins des stagiaires

– Présentation des objectifs, du déroulement et des modalités de la formation

Conseil client et fondamentaux du photovoltaïque :

– Contexte environnemental et énergétique du photovoltaïque : marché, réglementation et démarches qualité.

– Principes de fonctionnement des systèmes photovoltaïques et des onduleurs.

– Analyse des besoins du client et adéquation entre ses attentes et les solutions photovoltaïques envisageables.

– Accompagnement du client dans ses choix techniques et financiers, ainsi que dans les démarches administratives.

– Estimation de la production électrique d'une installation photovoltaïque.

– Risques électriques et liés aux travaux en toiture : prévention, équipements de protection et habilitations nécessaires.

– Caractéristiques des câbles photovoltaïques et mise en œuvre des connecteurs adaptés.

Jour 2

Câblage électrique, mise à la terre et systèmes de fixation :

– Principes de câblage électrique et prévention des boucles d'induction.

– Mise à la terre des installations photovoltaïques en toiture.

– Certifications et labels applicables aux installations photovoltaïques

– Vérifications préalables à la pose : état du support, contraintes du site et compatibilité des équipements.

– Typologie des systèmes de fixation photovoltaïques et critères de choix selon la configuration du bâtiment.

– Sécurité des interventions en toiture : prévention des risques de chute et mesures de protection.

Jour 3 :

Mise en œuvre en toiture, étanchéité et maintenance :

DUREE

3 jours soit 21h

PUBLIC CONCERNE

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantiers.

PRE-REQUIS

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Savoir parler, lire et écrire le français.

CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition

- Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours

LIEU DE FORMATION



Antenne de Saint-Grégoire (11 rue des glénans, 35760 Saint-Grégoire)

MODALITES D'INSCRIPTION

fc.rennes@bati-formation.bzh

Ou contacter le chargé de développement

EFFECTIF

A partir de 3 candidats

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement OPCO ou financement personnel

COÛT DE LA FORMATION

1050 € net de taxes

DATES

3, 4, 5/11/2026 – 12, 13, 14/01/2027 – 13, 14, 15/04/2027 – 6, 7, 8/07/2027

Vous souhaitez en savoir plus ?

- Techniques de pose des installations photovoltaïques selon les différentes configurations du bâtiment.
- Fonction et mise en œuvre des écrans de sous-toiture.
- Principes de gestion de l'étanchéité pour les installations photovoltaïques intégrées au bâti.
- Entretien des toitures photovoltaïques : points de vigilance et maintien de l'intégrité de la couverture.
- Procédures et démarches à prévoir lors d'une modification d'installation photovoltaïque.

PÉDAGOGIE

Divers supports pédagogiques : Visuels (diaporama, vidéos, photos), fiches techniques, présentation du matériel et des accessoires.

Travaux pratiques :

Démonstration de la mise en œuvre d'un écran de sous-toiture

La sécurité et l'accès en toiture

La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

Mise en situation en atelier sur des supports adaptés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) — note minimum de 24/30 exigée.

Réussir une évaluation pratique en continu à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

La formation est une étape obligatoire pour demander la qualification QualiPV BAT

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

Formateur spécialisé et expérimenté dans la pratique significative des métiers de la couverture et du raccordement électrique PV.

Pour le bon déroulement de la formation chaque candidat devra se munir de ses EPI. (Tenue de travail, chaussures de sécurités et gant de manutention)

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh



Mis à jour le 19/10/2026